
Club Nautique de Sherbrooke

2255 rue de la pointe
Sherbrooke, 819-821-5835
Canoë-kayak

Code d'éthique du participant

2019

1. Le respect de l'entraîneur, des autres athlètes, de l'organisation du Club Nautique de Sherbrooke et des officiels aux compétitions est primordial. En raison de leur contribution essentielle, nous vous encourageons à remercier les officiels quand l'occasion se présente.
2. Le port de la camisole du Club Nautique de Sherbrooke est obligatoire lors des compétitions.
3. La présence des athlètes aux compétitions est nécessaire à leur développement. En cas d'impossibilité, avertir l'entraîneur avant la date limite d'inscription (pour la compétition).
4. L'athlète s'engage à ne consommer aucun produit dopant pouvant favoriser ou augmenter ses performances.
5. Lors de toutes activités rattachées à Club Nautique de Sherbrooke, la consommation d'alcool par un athlète d'âge mineur ne sera pas tolérée. Pour les athlètes d'âge majeur, aucune consommation d'alcool ne sera tolérée sur les lieux de compétitions et d'entraînements. N'oubliez pas que vous êtes des modèles pour les plus jeunes.
6. Afin d'offrir un meilleur service et de conserver un coût d'inscription abordable pour nos membres, il nous semble nécessaire d'encourager la contribution de tous. Pour ce faire, le Club Nautique de Sherbrooke souhaite que chaque athlète offre un minimum deux sessions de bénévolat pendant l'année (athlète, un parent ou un ami) lors des compétitions locales ou des activités de financement.
7. Démontrer en tout temps un esprit sportif envers les coéquipiers, les entraîneurs et l'équipe technique. Conserver en tout temps son sang froid et la maîtrise de ses gestes face aux autres participants.
8. Valoriser et faire preuve d'engagement, d'effort et de détermination à l'entraînement comme en compétition.
9. Participer à toutes les séances d'entraînement avec le désir de s'améliorer et la bonne humeur.